



ARRÊTÉ N°187/2023 - SPORTS

Accès interdit de l'Hippodrome pendant les entraînements de l'équipe Nationale de Namibie

HIPPODROME : RUE PIERRE FAVRE – 73100 AIX-LES-BAINS

Objet : Accès interdit de l'Hippodrome pendant les entraînements de l'équipe Nationale de Namibie.

Réf : RB/MPMS/CD/ldm
Arrêté pour fermeture.

Le Maire de la ville d'Aix-les-Bains,
Vu les articles L 2212.1, L 2212-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article R 610-5 du Code Pénal,

Considérant que l'accueil de l'équipe Nationale de Namibie pendant la Coupe du Monde de Rugby France 2023, du 29 août au 29 septembre 2023 à Aix-les-Bains,

Considérant que l'ampleur de l'événement et les difficultés rencontrées par les autorités françaises dans l'organisation de la finale de la Ligue des champions le 28 mai 2022 au Stade de France,

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité du site de l'Hippodrome,

Considérant qu'il appartient au Maire d'édicter des mesures de police nécessaires au maintien du bon ordre et de la tranquillité publique,

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Du 29 août au 29 septembre 2023, le stade de l'Hippodrome sera interdit durant les entraînements de l'équipe Nationale de Namibie. Les personnes réalisant des missions d'entretien ou d'intervention dans l'enceinte de l'Hippodrome, à la demande de l'autorité, pourront pénétrer sur présentation d'un laissez-passer officiel fourni par France 2023.

ARTICLE 2 :

Cette interdiction s'applique pour les dates d'entraînement à huis clos et d'ouverture aux médias, une heure avant le début des entraînements de l'équipe Nationale de Namibie et une heure après la fin des entraînements.

L'Hippodrome sera ouvert au public en dehors de ces dates et de ces horaires, notamment lors des jours de déplacement pour les matchs de coupe du monde de l'équipe Nationale de Namibie.

ARTICLE 3 :

Les infractions au présent règlement seront punies conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux formulé pour les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, auprès du tribunal administratif sis 2 place de Verdun – B.P. 1135 – 38022 Grenoble Cedex, dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.

Nom du service
Service des Sports
4 rue Vaugelas
73100 Aix-les-Bains
Tél. : 04 79 35 78 87
sports@aixlesbains.fr

Arrêté n° 187/2023 - SPORTS
1/2

ARTICLE 5 :

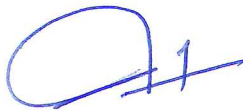
Le Directeur Général des Services municipaux et les agents de la force publique sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 6 :

Copie de cet arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de Savoie,
- Monsieur le Commandant de la police nationale,
- Monsieur le Commandant de Groupement de Gendarmerie d'Aix-les-Bains,
- Monsieur le Chef du centre de secours d'Aix-les-Bains,
- Monsieur le Directeur Général des Services Techniques,
- Monsieur le Directeur de la sécurité et de la tranquillité publique,
- Monsieur le Chef de service de police municipale,

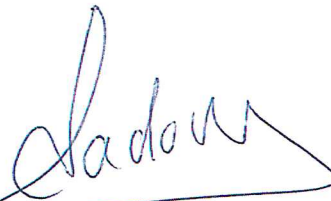
Par délégation du maire,
Gilles MOCELLIN
Directeur général des services
Administration Générale et Gestion du patrimoine



*Document certifié
exécutoire à la date*

du '17 AOUT 2023

Aix-les-Bains, le 11 Août 2023



Renaud BERETTI
Maire d'Aix-les-Bains
Pour le maire absent,
Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
Première adjointe au maire



Accusé de réception d'un acte en préfecture

ARRÊTÉ MUNICIPAL N°187/2023-SPORTS ACCÈS INTERDIT DE

Objet de l'acte : L'HIPPODROME PENDANT LES ENTRAÎNEMENTS DE L'ÉQUIPE
NATIONALE DE NAMIBIE

.....
Date de décision: 17/08/2023

Date de réception de l'accusé 17/08/2023

de réception :

.....
Numéro de l'acte : AM1872023SPORTS

Identifiant unique de l'acte : 073-217300086-20230817-AM1872023SPORTS-AI

.....
Nature de l'acte : Arrêtés individuels

Matières de l'acte : 3 .5 .2

Domaine et patrimoine

Autres actes de gestion du domaine public

Autres

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : ARRETE 187-2023 - SPORTS - POUR FERMETURE HIPPODROME COUPE
DU MONDE RUGBY EQUIPE NAMIBIE DU 29 AOUT AU 29 SEPTEMBRE
2023.pdf (99_AI-073-217300086-20230817-AM1872023SPORTS-
AI-1-1_1.pdf)